



**HAL**  
open science

## Un nouveau cachet à collyres découvert à Reims/Durocortorum

Muriel Pardon-Labonnelie, Magalie Cavé, Aurélie Troublard

► **To cite this version:**

Muriel Pardon-Labonnelie, Magalie Cavé, Aurélie Troublard. Un nouveau cachet à collyres découvert à Reims/Durocortorum. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2022, Reims antique, capitale de province, 79 (1), pp.343-350. 10.4000/gallia.6428 . hal-03811397

**HAL Id: hal-03811397**

**<https://hal.science/hal-03811397v1>**

Submitted on 8 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# Un nouveau cachet à collyres découvert à Reims/*Durocortorum*

Muriel PARDON-LABONNELIE\*, Magalie CAVÉ\*\* et Aurélie TROUBLARD\*\*\*

**Mots-clés.** *Amome, Lucius Iulius Verus, misy, ophtalmologie, penicille, safran, uamomatium.*

**Résumé.** *Un nouveau cachet à collyres, découvert lors de la fouille du complexe aqualudique de Reims en 2018, présente des caractéristiques morphologiques et épigraphiques particulièrement intéressantes pour l'histoire de la médecine. Ses magnifiques séries de lettres gravées en caractères rétrogrades confirment l'inscription*

*de la médecine romaine dans la tradition thérapeutique grecque. Elles permettent en outre de découvrir un nouveau nom de collyre et la filiation professionnelle de deux praticiens. La découverte du cachet à collyres de Lucius Iulius Verus confirme ainsi la place incomparable de Reims/Durocortorum dans l'histoire de l'ophtalmologie gréco-romaine.*

## A new eyedrop cachet discovered in Reims/*Durocortorum*

**Keywords.** *Amoma, Lucius Iulius Verus, misy, ophthalmology, penicille, saffron, uamomatium.*

**Abstract.** *A new eyedrop cachet, discovered during the excavation of the aquatic complex of Reims in 2018, presents morphological and epigraphic features of particular interest for the history of medicine. It presents a magnificent series of letters, engraved in*

*right to left script, which confirms that Roman medicine was part of the Greek therapeutic tradition. They also reveal a new name for eyedrops and the profession of two practitioners. The discovery of the eyedrop stamp of Lucius Iulius Verus thus confirms the incomparable position held by Reims/Durocortorum in the history of Greco-Roman ophthalmology.*

Dans le monde gréco-romain, les collyres ne se présentent généralement pas sous une forme liquide, mais solide. Conformément au sens de leur appellation générique en grec, les « collyres » sont des « petits pains » de quelques centimètres de longueur. Ces remèdes sont composés de substances d'origines végétale, minérale et animale réduites en cendres, pulvérisées et amalgamées à l'aide de gomme. Le praticien fait sécher ces petits pains à l'ombre pour les conserver, les transporter et les utiliser aisément. Au moment voulu, il en prélève une infime partie, la délaye dans un excipient et applique l'onguent ainsi confectionné sur l'intérieur de la paupière de ses patients.

Avant durcissement, les collyres solides sont parfois estampillés dans le monde romain à l'aide de « cachets à collyres ». Ces tampons sont le plus souvent des pierres parallélépipédiques vertes de quelques centimètres de côté, dont les petites faces présentent des inscriptions gravées en caractères rétrogrades. Ces textes formulaires, généralement composés d'abréviations, comprennent une ou plusieurs des informations suivantes : un nom propre, un nom de remède, un effet thérapeutique et un mode d'administration (Pardon-Labonnelie 2013). Les fouilles préventives des sous-sols du futur complexe aqualudique de Reims ont mis à jour un quinzième « cachet à collyres » particulièrement intéressant.

\* UFR Lettres et Philosophie, université de Bourgogne, 2 boulevard Gabriel, F-21000 Dijon ; UMR 8220 LAMS, laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale, Sorbonne Université, tour 23-33, boîte courrier 225, 4 place Jussieu, F-75005 Paris. Courriel : muriel.labonnelie@u-bourgogne.fr

\*\* Inrap Grand Est, 28 rue Robert-Fulton, F-51689 Reims Cedex 2. Courriel : magalie.cave@inrap.fr

\*\*\* Service archéologique de la communauté urbaine du Grand Reims, CS 80036, F-51722 Reims Cedex. Courriel : aurelie.troublard@grandreims.fr

## CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

### CONDITIONS D'INTERVENTION

Les résultats de la fouille menée en partenariat entre l'Inrap et le service archéologique du Grand Reims, préalablement à la construction du complexe aqualudique de Reims, viennent compléter nos connaissances sur le passé romain des anciens terrains du Sernam, qui occupent l'angle de l'avenue de Laon et du boulevard Jules-César sur plus de 6 ha<sup>1</sup>. Malgré l'étendue exceptionnelle du projet d'aménagement (1,3 ha au total) et sa situation en contexte urbain, l'emprise de fouille n'atteint pas le tiers de la surface globale du projet. Adapté aux modalités de construction et aux objectifs scientifiques attendus, le cahier des charges prévoit au nord l'ouverture d'une zone en fer à cheval peu profonde, et au sud une fouille complète des vestiges jusqu'à la craie géologique. Moins touché par le projet d'aménagement, le reste des terrains (un peu plus de 10 000 m<sup>2</sup>) est documenté par neuf sondages<sup>2</sup> répartis en fonction de la trame urbaine antique et de façon à couvrir l'ensemble de la parcelle.

### ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Le site se trouve à l'extérieur du fossé de l'enceinte primitive, à environ 250 m au nord de celui-ci. Au Haut-Empire, il occupe le quart nord-est de la ville, à moins d'une centaine de mètres de l'arc antique de la porte de Mars. Plus tard, les terrains se sont retrouvés à l'extérieur du rempart de l'Antiquité tardive et des fortifications médiévales situées à environ 150 m. Les 1 350 m<sup>2</sup> de vestiges fouillés intégralement en aire ouverte sont au cœur d'un îlot urbain antique circonscrit sur son bord ouest par le *cardo maximus*.

Le secteur recèle un fort potentiel archéologique, comme l'attestent les opérations d'archéologie préventive réalisées à proximité<sup>3</sup> et la documentation du XIX<sup>e</sup> s. et du début du XX<sup>e</sup> s. (découvertes d'objets en bronze gallo-romains rue de la Justice, de plusieurs dépôts monétaires romains boulevard Jules-César, rue de la Justice et dans le cimetière du Nord, etc.). L'aménagement du square de la Mission, situé place de la République, à l'emplacement de l'actuel monument aux morts, a également conduit à la découverte, au cours du XIX<sup>e</sup> s., d'une riche *domus* à péristyle décorée d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc équipée d'installations thermales.

Une autre mosaïque a été mise au jour en 1860 sur les Hautes-Promenades. Il s'agit d'une grande œuvre de 35 panneaux illustrant des combats de gladiateurs et des scènes de chasse. Elle daterait de la fin du II<sup>e</sup> s. ou du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

L'état de conservation du site est assez remarquable, puisque les structures antiques, présentes en nombre sur la totalité de l'emprise du complexe aqualudique, indiquent un tissu urbain dense et organisé pendant toute la période du Haut-Empire. Pour cause, la particularité de ces terrains est de n'avoir pratiquement pas subi de remaniements importants, depuis l'abandon de ce secteur à la fin de l'Antiquité et la remise en culture qui a suivi jusqu'à l'arrivée du chemin de fer et la création de la gare de marchandises, dont les bâtiments ont finalement causé très peu de dégâts sur les vestiges.

Parmi les constructions, les plus importantes appartiennent à une demeure antique urbaine de grande qualité, datée du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Cette *domus* était parée de mosaïques polychromes à motifs géométriques, de sols en *terrazzo*, de fresques et d'éléments de placage de sol et de mur en roches décoratives. Des occupations du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. sont également présentes sur la craie géologique sous la forme de petites cloisons en pierre et tuile délimitant des sols en craie, ou de trous de poteau et de fosses.

Parmi les neuf sondages disséminés dans l'emprise de fouille, celui dont est issu le cachet à collyres (occurrence n° 4 : 13,50 m de long pour 6,30 m de large environ) fait quasiment la liaison entre la zone nord en forme de fer à cheval et l'angle nord-ouest de la zone principale de fouille (zone sud fouillée jusqu'au substrat) (fig. 1), sans que l'on puisse dire si les murs gallo-romains bien conservés mis au jour dans ce sondage appartiennent ou non à la *domus* de la zone sud. L'objet provient de la fouille d'une tranchée de récupération de mur. L'étude du mobilier céramique associé et la découverte – dans une tranchée de récupération de mur contemporaine – d'une imitation de Constantinople (?) très faiblement usée et émise vers 330-337 apr. J.-C. indiqueraient un emploi des matériaux dans une fourchette comprise entre le deuxième tiers du IV<sup>e</sup> s. et la fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s.

### DESCRIPTION DU CACHET

#### CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES

Ce cachet à collyres est un parallélépipède rectangle complet à section carrée (fig. 2), dont les dimensions hors-tout sont 47 mm de long, 45 mm de large et 13 mm d'épaisseur, pour un poids de 90,30 g. Ses arêtes sont chanfreinées sur les deux grands chants, mais vives sur les quatre petits : cette disparité tient vraisemblablement à la volonté de faciliter l'empreinte des inscriptions gravées sur les petits chants. Ces caractéristiques morphologiques sont tout à fait comparables à celles de la majorité des 355 cachets à collyres recensés à ce jour<sup>4</sup>.

1. L'opération arrive en deuxième place dans le calendrier de réalisation des fouilles archéologiques sur la parcelle, après les espaces publics (réseaux et voiries) (27) fouillés en 2017-2018 par le service archéologique du Grand Reims (Bontrond dir. à paraître a) et avant le parking-silo (27b) fouillé par l'Inrap en 2018 (Jouhet dir. à paraître), la grande salle événementielle (27c) fouillée par Éveha en 2019 (Mamie dir. à paraître) et l'îlot B3 (27d) fouillé par l'Inrap en 2019-2020 (Cavé dir. à paraître b). Les numéros en gras italique qui suivent les noms des sites font référence à la figure 3 de Cavé *et al.*, p. 7 sqq., dans ce volume. Ils sont destinés à faciliter le repérage des sites sur la carte de Reims antique.

2. C'est le terme d'« occurrences » qui a été retenu dans le cahier des charges scientifiques et principes méthodologiques annexé à l'arrêté de prescription de fouille.

3. Voir par exemple les fouilles du tracé du tramway (Sindonino *et al.* 2022) (16cd), du boulevard Joffre (15) (Balmelle *et al.* 1988 ; Garmond *et al.* 2013) et de la rue Lesage (25) (Charbonnier dir. à paraître b).

4. Quarante-et-un nouveaux cachets à collyres ont été découverts depuis la publication du dernier inventaire (Voinot 1999) dans le cadre d'un programme de recherche en cours d'élaboration (Pardon-Labonnelie 2012a).

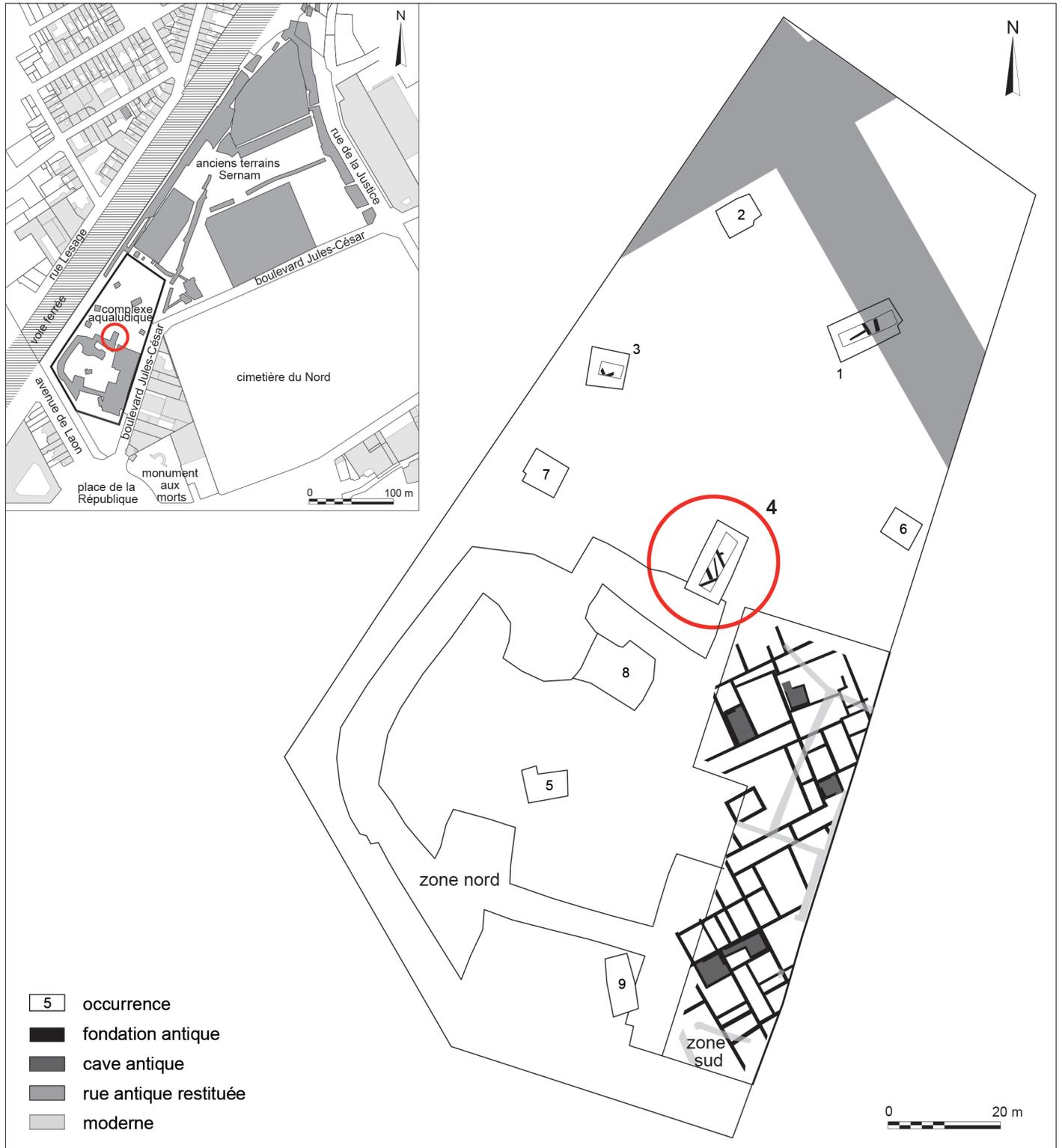


Fig. 1 – Reims, boulevard Jules-César : localisation du cachet à collyres sur le plan des vestiges du complexe aqueduc (DAO : P. Huard, M. Cavé, Inrap).

## CARACTÉRISTIQUES MINÉRALOGIQUES

Cette pierre n'a pas encore pu faire l'objet d'une analyse minéralogique en raison de la crise sanitaire de 2019-2021. Néanmoins, dans la mesure où elle est lisse, brillante et de couleur vert foncé, on peut raisonnablement penser que, comme les 32 cachets précédemment expertisés, elle a été taillée dans une roche d'autant plus coûteuse que rare et d'origine exotique,

la graywacke à grain fin, probablement importée de la carrière égyptienne de Wadi Hammamat (Walter *et al.* 2013 ; Pardon-Labonnelie *et al.* 2017).

Les caractéristiques morphologiques et minéralogiques de ce cachet à collyres sont exemplaires, mais ses inscriptions et son contexte archéologique sont surtout exceptionnels à plus d'un titre.



Fig. 2 – Reims, boulevard Jules-César : cachet à collyres découvert en 2018 (cliché : J.-J. Bigot, Inrap).

## CARACTÉRISTIQUES ÉPIGRAPHIQUES

Très rares sont d'abord les cachets dont les six chants comportent des inscriptions. Des séries de lettres gravées en caractères rétrogrades, sur deux lignes, à partir d'une double réglure préparatoire, occupent la totalité de trois petits chants épigraphiques contigus de la pierre. Une numérotation continue des petits chants dans le sens des aiguilles d'une montre a été retenue par commodité pour leur présentation. L'ordre chronologique de la gravure des chants étant impossible à reconstituer, l'inscription inachevée a été considérée comme la dernière entreprise : au vu de la cherté de la graywacke à grain fin, il est probable que le graveur ait renoncé à polir ses essais de gravure sur ce petit chant pour ne pas endommager ceux, de même taille, déjà gravés.

Les inscriptions qui occupent la totalité des trois petits chants épigraphiques peuvent être transcrites de la façon suivante :

- a LIVLVERIPENICIILLEADIMPETLIPPI ←
- b LIVLVERIDIAMYISCROCOADVETECIC ←
- c LIVLVERIEVODEISVAMOMATVM ←

La double réglure préparatoire, le calibrage du texte, la graisse, et les proportions homogènes des lettres attestent le grand soin accordé à l'exécution de la gravure. Les empattements

triangulaires, la verticalité et l'horizontalité des hastes sont notamment remarquables. La qualité graphique des caractères est particulièrement sensible dans l'inscription b, qui comprend un Y ornementé sur la première ligne et un minuscule E sur la deuxième ligne. Certaines imperfections permettent d'individualiser une seule et même main pour la gravure des inscriptions a, b et c : la rotondité relative des O, gravés en deux fois, la taille disproportionnée du haut et du bas de la panse des D, la place occupée par la largeur des N et des M, la longueur irrégulière des traverses des E et la finesse ou l'absence de traverses dans la gravure des A.

La transcription développée des trois inscriptions complètes est vraisemblablement la suivante :

- a L(ucii) IVL(ii) VERI PENICIILLE AD IMPET(um) LIP-PI(tudinis) ←
- b L(ucii) IVL(ii) VERI DIAMYIS(us) CROCO(des) AD VETE(res) CIC(atrices) ←
- c L(ucii) IVL(ii) VERI EVODEIS VAMOMATVM ←

Les restitutions proposées sont justifiées par la fréquence des attestations de l'initiale du *praenomen* *Lucius* et du *nomen* *Iulius*, des appellations *diamysus* et *crocodes*, ainsi que des expressions *ad impetum lippitudinis* et *ad ueteres cicatrices* sur les 355 cachets recensés à ce jour.

On peut proposer les traductions suivantes :

a « De Lucius Iulius Verus, au petit pinceau, pour un accès d'affection oculaire » ;

b « De Lucius Iulius Verus, à base de *misy*, couleur safran, pour les cicatrices chroniques » ;

c « De Lucius Iulius Verus, odoriférant, aromatisé à l'amome ».

Ces textes appellent plusieurs commentaires. Ils sont d'abord composés des trois informations habituellement données dans un ordre formulaire sur les cachets : un nom de praticien, un nom de collyre et, dans deux cas sur trois, l'effet thérapeutique escompté du remède.

L'utilisateur du cachet a ensuite tenu à faire graver ses *tria nomina* sur les trois petits chants du cachet : L(ucii) IVL(ii) VERI, « De Lucius Iulius Verus ». L'exiguïté des champs épigraphiques laisse à penser que cette mention systématique de ces *tria nomina* très courants atteste une volonté de revendiquer la citoyenneté romaine chez le commanditaire des inscriptions.

Quatre des cinq noms de collyres attestés sur la pierre apparaissent couramment dans les inscriptions gravées sur les cachets. Le premier collyre, PENICILLE, « au petit pinceau », est habituellement réputé pour les vertus lénitives attribuées à de petites éponges utilisées pour soigner les affections oculaires d'après le corpus médical (Pardon-Labonnelie 2012b). Le collyre PENICILLE est donc particulièrement utile AD IMPET(um) LIPPI(tudinis), « pour un accès d'affection oculaire ». Les deux autres collyres portent une double appellation composée de termes grecs translittérés, qui inscrivent l'oculiste romaine dans la tradition thérapeutique grecque : DIAMYISCROCO et EVODEISVAMOMATVM. Le prestige de la culture hellénique est d'ailleurs graphiquement sensible dans l'ornementation et dans la taille disproportionnée du Y final du premier terme. Le collyre de l'inscription b porte deux appellations souvent associées, qui se complètent : DIAMYISCROCO, c'est-à-dire DIAMYIS(us) CROCO(des), « à base de *misy*, couleur safran ». La première appellation évoque le principe actif du collyre, le *misy* (Pardon-Labonnelie 2014, p. 248-249) : ce produit d'origine égyptienne, dérivé du cuivre, est si peu connu des Anciens que la place du y que contient son nom varie selon les occurrences. La seconde appellation, CROCO(des), « couleur safran » (Pardon-Labonnelie 2021), fait allusion à la couleur du collyre obtenu en suivant l'une des nombreuses recettes de collyres « à base de *misy* » : ces remèdes sont souvent réputés combattre les affections palpébrales, comme ici, AD VETE(res) CIC(atrices), « pour les cicatrices chroniques ». Le collyre de l'inscription c porte la double appellation EVODEISVAMOMATVM, c'est-à-dire EVODEIS VAMOMATVM. Alors que le premier terme est la translittération d'un nom de collyre fréquemment attesté sur les cachets, εὐώδες, « aromatique », le second, VAMOMATVM, est à ce jour un hapax. L'unicité de cette occurrence n'est pas un fait isolé : l'utilisation d'appellations rares, et par conséquent mystérieuses, avait probablement une valeur promotionnelle auprès des patients. La série de lettres VAMOM- est vraisemblablement la translittération de ἄμωμ- (le V translittérant l'esprit doux initial), suivie du suffixe *-atum* (Joffre 1986) : VAMOMATVM désignait probablement un collyre « aromatisé à l'amome ». Cette appellation distingue l'une des nombreuses recettes de collyres « aromatiques », puisqu'elle évoque précisément une plante odoriférante d'origine indienne (Pline l'Ancien, *Histoire*

*naturelle*, XII, 48 ; XIII, 16), notamment réputée pour ses vertus oculistiques dans le corpus galénique (Galien, *Composition des médicaments selon les lieux*, 4,5 [= Kühn, XII, 723]). Comme le collyre « à base de *misy*, couleur safran », le collyre « aromatique, aromatisé à l'amome » tire sa valeur thérapeutique d'un ingrédient coûteux, d'origine exotique, dont le nom garantissait d'autant mieux l'efficacité qu'il était peu compréhensible pour les profanes.

La qualité graphique des inscriptions a, b et c s'oppose à trois séries de caractères rétrogrades que le graveur a tracées sur deux lignes, à la pointe, à partir d'une seule réglure préparatoire, après avoir retourné la pierre. Dans le sens de la gravure, on peut lire LD et LDEN au début et à la fin de la première ligne, puis LDE dans le premier tiers de la seconde ligne. Hormis deux des trois L, toutes ces lettres sont linéales et leur tracé, irrégulier, a parfois été remanié. Ce quatrième chant a donc manifestement été gravé par une autre main.

Ces ébauches d'inscriptions sont à mettre en relation avec celles qui ont été taillées sur les deux grands chants du cachet. En effet, sur celui surplombant les trois inscriptions complètes figurent de nombreuses traces de gravure, qui témoignent d'hésitations et de remords : des réglures préparatoires, des caractères épars et, le long des arêtes, des séries de lettres linéales. On lit notamment probablement D, N, T et H, ainsi que la série de lettres grecques Γ, Ζ et Υ. Le long de l'arête qui surplombe l'inscription a figure l'inscription LDENTIDICON[...], gravée en caractères directs (hormis les N), à partir d'une réglure inférieure. Bien que cette série de caractères résiste pour le moment à l'analyse, elle est inaugurée par la série LDEN, gravée en caractères rétrogrades sur le petit chant d. De plus, sur le bord opposé de ce grand chant, on lit une série de lettres similaires, IDLNTIDNI, gravée en caractères rétrogrades (hormis le second N) et, au-dessus des inscriptions b et d, les séries CONTIBR et CONI gravées en caractères directs. De même, sur le grand chant opposé figurent, outre des lettres éparses comme N, Y et S, d'une part, LDENTIDI et NEDL en caractères directs au-dessous des inscriptions a et c et, d'autre part, CON au-dessous des inscriptions b et d. Il s'agit probablement du *praenomen* L(*ucius*) et du *nomen* Dentidus au génitif, suivis de l'abréviation d'un *cognomen* et peut-être d'un nom de collyre, malheureusement rendus illisibles par la corrosion. Il est en tout cas clair qu'un graveur a réutilisé les grands chants pour des essais de gravure rétrograde – notamment pour des caractères grecs – destinés à l'empreinte de nouvelles inscriptions à partir des chanfreins. Cette réutilisation des chanfreins pour l'empreinte d'un nouveau nom de praticien est sans équivalent à ce jour.

## L'OCULISTIQUE À DUROCORTORUM

Le cachet à collyres étudié est la quinzième pierre exhumée à Reims<sup>5</sup> (tabl. I). Non seulement aucune autre ville de l'Empire romain ne recèle à ce jour autant de cachets à collyres dans

5. Le premier cachet trouvé à Reims a disparu avant d'avoir été publié. Les autres portent les numéros 104, 105, 139, 157, 158, 160, 161, 173, 177, 188, 197, 215 et 230 dans le dernier inventaire publié (Voinot 1999). C'est selon les numéros de cet inventaire, précédés de l'abréviation « V. », que sont présentés les cachets à collyres cités dans cette étude.

Tabl. I – Les découvertes de cachets à collyres à Reims.

Lieu de découverte	Date de découverte	Contexte de découverte	Lieu de conservation actuel	Nombre de petits chants gravés	Particularités morphologiques notables	Nom des utilisateurs	Éléments de datation	V (Voinot)	E (Espérandieu)
« Près de l'église de Saint-Thomas, au bord de la voie romaine de Reims à Bavay »	1853	Association avec du matériel pharmaceutique (dont 40 g de collyres secs) et chirurgical	musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye)	1	Trou de suspension	G(aius) FIRM(us) SEVER(us)	Monnaies d'Antonin et de Marc-Aurèle	104	67
<i>Non précisé</i>	1854	<i>Non précisé</i>	<i>Inconnu</i>	2		C(aius) RV(fus) PLOTINVS		105	162
« Dans les Coutures, près de la porte Gerbert »	1869	À quelques centaines de mètres du collyre estampillé M. Jucundus	<i>Inconnu</i>	4		M(arcus) CASSI(us) IVCUNDVS	Entre la fin du Haut-Empire et l'époque mérovingienne	139	35
« Lieu-dit le Chemin-Vert, au voisinage du boulevard Pommery »	1877	<i>Non précisé</i>	<i>Inconnu</i>	1	Ébauche en raison d'une ébréchure	C(aius) SEMPRONI(us) DOCTVS		215	168
Rue des Moulins	1879	<i>Non précisé</i>	<i>Inconnu</i>	4		M(arcus) CL(audius) MARTINVS et M(arcus) FILONIANVS		157	46
<i>Non précisé</i>	Avant 1880	<i>Non précisé</i>	<i>Inconnu</i>	4	« Sur les plats [...], au milieu de chacun d'eux, un évidement de la pierre, de forme ovoïde, d'une profondeur d'un peu plus de 2 millimètres à l'endroit le plus profond »	D(ecimus) GALLVS SESTVS		158	76
<i>Non précisé</i>	Avant 1880	<i>Non précisé</i>	<i>Inconnu</i>	4	Face creusée d'une cavité ovale	MAGILLI(us)		160	131
Rue Lesage	1880	<i>Non précisé</i>	musée Saint-Remi (Reims)	1		FEROX		161	66
« Fouilles exécutées sur la hauteur de Sainte-Geneviève, non loin de l'emplacement qu'occupait l'ancienne église digne de ce nom, au bord de la voie romaine passant aux Mesneux »	1882	« Trouvé à la profondeur d'environ 2 mètres 50, dans la couche la plus ancienne des sépultures, sans qu'on puisse assurer qu'il provient d'une tombe »	Römisch-Germanisches Zentralmuseum (Mayence)	4	« Évidement »	IANVARI(us)	« Sépultures [...] superposées dans ce terrain depuis la fin du Haut-Empire jusqu'à l'époque mérovingienne »	173	83

« Entre la porte de Bétheny et la porte de Mars », « au lieu-dit la Fosse-Jean-Fat »	1883	<i>Non précisé</i>	Cabinet des médailles (Paris)	2	Dépression sur face avec petite ébréchure ?	CN(aeus) ALBINVS NATALIS	I <sup>er</sup> s.-V <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	177	4
« Sur le square de l'ancien calvaire de la Mission »	1886	« Dans les substructions d'un hypocauste »	<i>Inconnu</i>	1	encoche	SOL(ius) AVR(elius)		188	173
« À l'extrémité du faubourg Cérés, lieu-dit de la Maladrerie, à gauche de la route de Rethel »	1890	« À côté d'une urne funéraire et à trois mètres de profondeur [...]. Dans l'urne funéraire, percée de trois trous triangulaires, on trouva des ossements calcinés, un couteau pliant à lame courte, les restes d'un étui en cuivre et un os de seiche »	Musée d'histoire de la médecine (Paris)	2		GENTIANVS	Cimetière daté des II <sup>e</sup> s.-III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.	197	78
Boulevard Jules-César	Avant 1908	<i>Non précisé</i>	musée Saint-Remi (Reims)	4		C(aius) CENSORI(us) VERVS		230	
Boulevard Jules-César « complexe aqualudique » (fouille Inrap)	2018	En tranchée de récupération de mur antique	SRA Champagne-Ardenne (Châlons-en-Champagne)	4		L(ucius) IVL(ius) VERVS	Structure comblée entre le deuxième tiers du IV <sup>e</sup> et la fin du IV <sup>e</sup> -début du V <sup>e</sup> s.		

ses sous-sols, mais c'est également à *Durocortorum* qu'ont été découverts à trois reprises des collyres estampillés<sup>6</sup>, certains étant de surcroît associés à un cachet à collyres et à un matériel pharmaceutique et chirurgical jusqu'à présent sans équivalent dans l'Empire romain<sup>7</sup>.

Cette concentration exceptionnelle de trouvailles (Loriquet 1881-1882 ; Pardon-Labonnelie 2010) est telle qu'elle a fait supposer « l'existence de centres d'instruction et de pratique, peut-être écoles et collèges[,] où se formaient les spécialistes[,] [où] les malades [...] affluaient, demandaient leurs conseils et recevaient les médicaments qu'ils fabriquaient » (Guelliot 1921, p. 183). Aucun argument probant n'ayant été avancé pour établir que « les Romains ont véritablement implanté à Reims une école d'oculistes » (Jadart 1899-1900, p. 32), c'est sans doute seulement à sa densité de population que la capitale de la Gaule Belgique doit la présence de tant de praticiens. De fait, le cachet à collyres de la fouille du complexe aqualudique a été trouvé à proximité de trois autres cachets (V. 161, V. 188 et V. 230), à moins d'une centaine de mètres d'un important lieu de passage, l'arc antique de la porte de Mars.

6. Pour des analyses chimiques de ces collyres, voir Aubin 2016.

7. Pour la bibliographie de la trousse de Reims, voir Espérandieu 1893, p. 6-7 et p. 79.

\*  
\* \*

Ce cachet fournit des données uniques aux historiens de la médecine romaine, tant pour l'étude de l'instrumentation médicale, de la nosographie et de la nosologie que pour la connaissance de la commercialisation des remèdes ou encore du statut socioprofessionnel des utilisateurs de cachets à collyres.

Ainsi, il montre d'abord à quel point l'oculistique romaine s'inscrit dans la tradition thérapeutique grecque, puisque sur ses petits chants figurent des noms de collyres et des effets thérapeutiques déjà attestés dans une inscription empreinte sur un collyre estampillé EVO(des) (Héron de Villefosse 1897) et dans des inscriptions gravées sur plusieurs cachets découverts à proximité : PENICILLE A(d) L(ippitudinem) (V. 157 c) ; PENICILLE AD LIPP(itudinem) (V. 158 c) ; AD IMPET(um) LIPPIT(udinis) (V. 197 b) ; AD IMPET(um) LIPPIT(udinis) (V. 158 d) ; AD IMP(etum) (V. 177 b) ; AD INPETVS (V. 139 a) ; POS(t) IMPET(um) (V. 105 b) ; EVVODES (V. 173 b) ; EVODES (V. 230 b) ; DIAMIS(us) (V. 177 a) ; DIAMIS(us) AD CIC(atrices) (V. 230 a) ; CROCODĒS AD VETEĒRES CICATRĒ(ices) (V. 161 a) ; CORCODE(s) (V. 230 c) ; AD VETE(res) C(icatrices) (V. 197 d) ; AD CICATRI(ces) (V. 60 a) ; AD CICATRI(ces) (V. 160 b).

Ce cachet permet également de découvrir une première attestation du nom de collyre VAMOMATVM, « aromatisé à l'amome », une appellation absconse pour les patients, qui évoque une plante odoriférante d'origine exotique.

Enfin et surtout, cette pierre permet de mieux cerner l'identité professionnelle des utilisateurs de cachets à collyres. Ses chanfreins ont d'abord manifestement été utilisés pour empreindre des remèdes. Un cachet à collyres, découvert avant 1908, a ensuite

été exhumé à moins de 300 m, sous le même boulevard Jules-César, au bord du cimetière du Nord. Cette pierre a notamment été utilisée, pour estampiller des collyres DIAMIS(us) AD CIC(atrices), EVODES et CORCODE(s), par C(aius) Censori(us) Verus. L'utilisateur de ce cachet porte donc le même *cognomen* que notre L(ucius) Iul(ius) Verus. Si elle n'est pas fortuite, cette coïncidence attesterait une possible filiation professionnelle d'autant plus intéressante qu'elle serait unique en son genre.